INFO CSE
SIEGE OPERATIONNEL
24 MARS 2022

www.fo-lcl.fr

CLICHY, LOIN DES YEUX, LOIN DU COEUR

PROJET DE RÉORGANISATION DE LA DIRECTION OSC CRÉDITS

Lors de ce CSE, LCL nous a présenté son projet. La direction souhaite : « *unifier le management* » par marché (prêts immobiliers et crédits aux professionnels) afin de renforcer l'harmonisation des traitements et favoriser le partage des bonnes pratiques.

En clair, le responsable de contrats et garanties de **Toulouse** gérera également l'équipe contrats et garanties de **Clichy**.

D'après LCL, c'est dans l'air du temps de manager à distance car, désormais, chaque salarié dispose des outils nécessaires pour le faire.

Autre argument de la direction : les relais seront les responsables d'équipes. Ils travailleront, pour leur part, sur leur site.

Dans ces conditions, **pourquoi LCL a tant traîné des pieds pour octroyer le télétravail à ces salariés** ?

Surtout, si la direction croit tant aux vertus du travail à distance, **pourquoi a-t-elle imposé de négocier l'accord télétravail** à la seule condition **de renégocier aussi l'accord horaires variables** ? Et pourquoi ne pas avoir octroyé davantage de jours de télétravail ?

Les principales évolutions du projet de réorganisation OSC Crédits sont :

- le **rattachement managérial** de contrats et garanties de Clichy à Toulouse
- le **rééquilibrage des équipes** de 20 à 23 ETP
- la **création d'un pôle expertise et développement**

La direction rabâche à nouveau qu'il ne devrait pas y avoir de changement dans vos conditions de travail, et que les effectifs resteront inchangés.

FO LCL, veillera au maintien des conditions de travail et aux impacts du projet sur les effectifs.

N'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part de vos difficultés, ou pour l'amélioration de vos conditions de travail.

SERVICE CONTRATS ET GARANTIES

Ce service est concerné par le projet de réorganisation de la direction OSC Crédits.

Or, lors d'une réunion, certains managers auraient dit à **demi-mot** aux salariés que leur activité était transférée à Toulouse et que leur service était en gestion extinctive. **InFO ou Intox** ?

La RH aurait déjà évoqué leur avenir avec certains d'entre eux.

BON A SAVOIR : Vous n'êtes pas à l'initiative de ce projet, c'est donc à **LCL de se charger de vous reclasser**.

Lors de ce CSE, nous avons questionné la direction sur la pérennité du service contrats garanties de Clichy et, curieusement, nous n'avons pas obtenu de réponse.

Vos élus ***FO LCL*** ont mis en lumière les nombreux efforts que LCL attend de vous, tels que le partage de bonnes pratiques, la montée en compétence, le management à distance, le tout sans contrepartie comme d'habitude.

FO LCL a de nouveau rappelé, avec force, que ces efforts doivent être récompensés par une revalorisation des salaires sur les métiers concernés.

TRADE, UN AVENIR INCERTAIN

8 démissions depuis 3 ans dont **3** depuis le début de l'année.

FO LCL, **dubitative quant à l'avenir de TRADE**, a donc interpellé la direction LCL sur les points suivants :

- quels sont les projets sur le long terme pour ce service ?
- quelle est l'analyse de la direction quant à **ce raz-de-marée de démissions** et quelles actions compte-t-elle mettre en place pour y remédier ?
- Selon la direction, pourquoi LCL ne parvient-t-il pas à fidéliser ses salariés et **pourquoi ne recrute-t-il pas chez TRADE** ?

FO LCL a porté la revendication suivante : **chaque départ d'un salarié en CDI doit être remplacé**.

Le président du CSE doit s'entretenir avec le responsable métier sur le sujet et revenir vers nous.

IN*FO* PRATIC

Fin avril c'est la date limite pour :

- le dépôt du dossier « **médaille du travail** » pour la promo du 14 juillet 2022
- **épargner sur votre CET** (RTT et CP) **pour les cadres au forfait jours** appelés aussi cadres autonomes

IN*FO* CSE

- Votre chèque culture **2021** dématérialisé est valable jusqu'au **19 mai 2022**, ne tardez plus !
- L'octroi du chèque culture **2022** nécessite une inscription sur le site www.csesiegelcl.fr **avant le 19 mai 15h00**.

Vos élus sur le siège
P. **FORESTIER** - S. **FENET** - R. **CORDIER** - P. **CONDORELLI**
S. **MORET** - S. **SANTOS** - C. **HENON** - E. **ROMAIN** - P. **PROUST**
L. **PICHODO** - L. **METIER** - O. **BUIL** - P. **KERNIVINEN**
Immeuble Garonne RDC - BC 400 17
2 av de Paris 94800 VILLEJUIF
01 42 95 12 21 / 25 - fo_dsr_siege@lcl.fr

Restez informés et connectés à FO-LCL

Appli FO LCL

twitter.com/FOLCL
FO LCL
folcl.insta

Vos représentants au Siège

Philippe **KERNIVINEN**
01.42.95.12.06.

Pascale **FORESTIER**
01.42.95.12.25.

Sandrine **SANTOS**
01.42.95.12.21.

Éric **ROMAIN**
01.42.95.14.98

Carole **HENON**
0142.95.12.05.

Paolo **CONDORELLI**
01.42.95.18.36.

Richard **CORDIER**
01.42.95.13.74

Sandra **FENET**
01.42.95.11.61.

Sylvain **MORET**
01.42.95.18.39.

Céline **ALDAVE-MASSON**
01.42.95.10.73.

Olivier **BUIL**
01.42.95.12.21.

Laëtitia **METIER**
01.42.95.12.21.

Patrick **PROUST**
01.42.95.20.86.

Lionel **PICHODO**
01.42.95.10.38.